



Certification Produit | Les exigences de la Directive pour les équipements sous pression 2014/68 EU

Guide de formation

Nombre de jours

1

Principales informations sur la formation

Cette formation vous aidera à comprendre les exigences, les concepts et le processus global du marquage CE selon la Directive de l'Équipement sous pression. Le marquage CE dont accès à un marché de plus de 500 millions de personnes.

Plan de cours

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Bienvenue et présentations• Objectifs et structure du cours• Introduction au marquage CE et à la législation européenne• Obligations générales selon la Directive de l'équipement sous pression• Périmètre de la Directive• Quelle est la procédure pour obtenir le marquage CE ?• Définir les catégories de danger pour l'équipement sous pression• Choisir la procédure d'évaluation• Modules d'évaluation de la conformité basés sur l'assurance qualité | <ul style="list-style-type: none">• Exigences de sécurité• Collecter la documentation technique• Appliquer la procédure d'évaluation• Compléter la Déclaration de Conformité et poser le marquage CE sur le produit• Récapitulatif du cours et questions finales• Fin de la formation |
|---|--|

 Une fois la formation terminée, vous recevrez un certificat de formation BSI.

Formation **Les exigences de la Directive pour les équipements sous pression 2014/68 EU**

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les exigences clés et les concepts de la Directive de l'Équipement sous pression
- Communiquer sur l'impact de ces exigences au sein de votre organisation

Compétences visées

- Comprendre comment évaluer l'état actuel de votre structure et dans quelle mesure celle-ci est affectée par la Directive
- Définir le vocabulaire à utiliser
- Expliquer la structure de la Directive
- Reconnaître les partenaires et les fabricants affectés par celle-ci
- Décrire les étapes clés d'une évaluation de la conformité
- Connaître l'importance des exigences de sécurité

Public visé

Cette formation s'adresse particulièrement aux profils suivants :

- Nouveaux arrivants dans le domaine de l'équipement sous pression, des personnes dont les responsabilités augmenteront, ou celles qui ne connaissent pas la Directive
- Toute personne travaillant avec de l'équipement sous pression, faisant partie de la Haute Direction, Responsable, ou membre de l'équipe de la conception, la fabrication, la chaîne d'approvisionnement, le service client et la vente
- Des partenaires des fabricants, tels que des co-contractants, des fournisseurs, des importateurs, des distributeurs

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Supports de cours comprenant les parties suivantes :

- Introduction à la formation, programme détaillé et consignes de sécurité
- Texte du cours, présentation théorique des sujets abordés et consignes des exercices ou jeux de rôles
- Réponses aux exercices
- Vidéos à projeter
- Documents supplémentaires, distribués pendant la formation, pour appuyer les jeux de rôles et les exercices
- Signature d'une feuille de présence

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de formation

Qu'est-ce qui est inclus ?

- Supports de cours en version électronique
- Attestation de réussite à l'évaluation des connaissances et certificat officiel

Formation **Les exigences de la Directive pour les équipements sous pression 2014/68 EU**

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation

- Les formateurs sont obligés de passer par un processus de qualification en interne, afin d'être autorisés à délivrer des formations. Une fois ce processus validé avec succès, les qualifications de formateur BSI sont attribuées.
- En ce qui concerne le personnel en charge de la planification, une formation de mise à jour des compétences est faite chaque année

Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes

- Un premier entretien avec le contact commercial est fait pour valider les prérequis et le niveau actuel du participant au vu de la formation à suivre, un entretien avec le formateur est aussi fait pour confirmer les attentes et objectifs. Un troisième entretien est fait avec la personne des planifications pour informer les participants des éléments dont ils auront besoin pendant la formation. Ces entretiens sont faits par téléphone et se font généralement dans les 2 semaines précédant le début de la formation.

Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate

- Idéalement à deux semaines avant le début de la formation en question.

Prérequis : Il n'y a pas de prérequis pour cette formation.

*Les formations sont dispensées par une convention et éligibles dans le cadre de la prise en charge par un OPCO.

**Veuillez noter que, pour les sessions inter, vous avez jusqu'à 48h avant le début de la session pour valider votre inscription. Pour les sessions intra, le délai est de deux semaines avant le début de la session.

***Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour procéder à votre inscription.

Par email à training.france@bsigroup.com ou par téléphone au **01 80 46 17 91**.



Nous contacter :

Téléphone : **+33 (0)1 80 46 17 91**

Email : training.france@bsigroup.com

Site web : bsigroup.fr/nos-services/formation